

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Dominique-du-Rosaire tenue ce mercredi 2 février 2022, à la salle municipale de St-Dominique-du-Rosaire sous la présidence de M. le Maire Christian Legault, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

Monsieur Sylvain Grégoire	Conseiller	No : 2
Madame Christiane Vaillancourt	Conseillère	No : 3
Monsieur Gilles Audet	Conseiller	No : 4
Vacant	Conseiller	No : 5
Monsieur Pascal Héту	Conseiller	No : 6

Est également présente à cette séance Madame Katy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière.

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION

- 1.1 MOT DE BIENVENUE DE M. LE MAIRE
- 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 1.5 RENOUELEMENT ADHÉSION AFAT
- 1.6 RESPONSABLE DOSSIER BIBLIOTHÈQUE
- 1.7 ACHAT D'UN ORDINATEUR/SERVEUR
- 1.8 MODIFICATION DATE DE SÉANCE DU CONSEIL (MAI 2022)
- 1.9 SOUMISSION POUR NETTOYAGE DU PUIT NO 3
- 1.10 RENOUELEMENT PERMIS SEG

2. FINANCES

- 2.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

3. CORRESPONDANCES

- 3.1 RÉOLUTION D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE CONCERNANT LA CORRESPONDANCE TRANSMISE À LA MRC D'ABITIBI

4. URBANISME

- 4.1 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU CCU

5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

6. TRAVAUX PUBLICS

- 6.1 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

9. RÈGLEMENTS

10. VARIA

- 10.1 PUBLIPOSTAGE – BONNES PRATIQUES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- 10.2 RENCONTRE AVEC HYDRO-QUÉBEC

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODES DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

1.1 MOT DE BIENVENUE DE M. LE MAIRE

Il est 19h30 M. le maire souhaite la bienvenue à tous et mentionne que la séance se tient à huis clos selon les règles sanitaires en vigueur.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

30-02-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

31-02-22

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Héту
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER les procès-verbaux du 12 janvier 2022 tel que rédigé.

1.5 RENOUVELLEMENT ADHÉSION AFAT

32-02-22

RENOUVELLEMENT ADHÉSION AFAT

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE RENOUVELER l'adhésion de la Municipalité auprès de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2022.

1.6 RESPONSABLE DOSSIER BIBLIOTHÈQUE

33-02-22

RESPONSABLE DOSSIER BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU les élections générales de novembre 2021;

ATTENDU QUE le Réseau Biblio demande à ce que soit nommé un représentant du conseil pour ce dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Hétu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE Madame la conseillère Christiane Vaillancourt soit nommée représentante du conseil auprès du Réseau Bibilo.

1.7 ACHAT D'UN ORDINATEUR/SERVEUR

34-02-22

ACHAT D'UN ORDINATEUR/SERVEUR

ATTENDU QUE l'ordinateur/serveur est en fin de vie;

ATTENDU QUE ce poste de travail doit supporter le système comptable, notamment en permettant son utilisation sur 2 postes de travail.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Christiane Vaillancourt
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACHETER un ordinateur/serveur au coût de 2 800\$ excluant les taxes.

1.8 MODIFICATION DATE DE SÉANCE DU CONSEIL (MAI 2022)

35-02-22

MODIFICATION DATE DE SÉANCE DU CONSEIL (MAI 2022)

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sylvain Grégoire
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance ordinaire du conseil prévue le 11 mai est déplacé au mercredi 4 mai 2022.

1.9 SOUMISSION POUR NETTOYAGE DU PUIITS NO 3

36-02-22

SOUMISSION POUR NETTOYAGE DU PUIITS NO 3

ATTENDU QUE depuis plusieurs mois, le réseau de distribution de l'eau n'est supporté que par un seul puits;

ATTENDU QUE dans les derniers mois, une surconsommation d'eau est notée sur le réseau;

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'approvisionner en eau auprès de la Ville pour satisfaire à la demande;

ATTENDU QUE les démarches pour faire creuser un nouveau puits ne sont pas assez avancées;

ATTENDU QUE Puits Abitibi a déposé une soumission auprès de la municipalité pour nettoyer le puits no 3.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Christiane Vaillancourt
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de Puits Abitibi et de faire nettoyer le puits no 3 dans les plus brefs délais au coût de 8 825\$ taxes en sus.

1.10 RENOUELEMENT PERMIS SEG

37-02-22

RENOUELEMENT PERMIS SEG

ATTENDU la problématique récurrente causée par la présence de castor;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Hétu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE renouveler le permis SEG via la MRC d'Abitibi

2. FINANCES

2.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

38-02-22

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sylvain Grégoire
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer au 2 février 2022, tels que présentés et joints à la présente résolution soit;

Les comptes payés et à payer pour un montant de 17 985,03 \$

Les salaires versés du mois de janvier 2021 pour la rémunération des élus et des employés municipaux pour un montant de 15 115,88 \$

3. CORRESPONDANCES

3.1 RÉSOLUTION D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE CONCERNANT LA CORRESPONDANCE TRANSMISE À LA MRC D'ABITIBI

La municipalité de La Motte envoie une résolution d'appui suite à la résolution transmise à la MRC d'Abitibi concernant les tarifs de traitement du compostage.

4. URBANISME

4.1 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU CCU

39-02-22

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU CCU

ATTENDU la démission de la conseillère no 5 Mme Katy Fortier;

ATTENDU QUE Mme Fortier était représentante du conseil au sein du CCU;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un nouveau représentant au sein du CCU.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Héту
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE nommer M. Sylvain Grégoire, conseiller no 2 comme représentant du conseil au sein du CCU.

5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

6. TRAVAUX PUBLICS

6.1 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

40-02-22

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 177 231,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Héту
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de St-Dominique-du-Rosaire informe le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

9. RÈGLEMENTS

10. VARIA

10.1 PUBLIPOSTAGE – BONNES PRATIQUES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

41-02-22

PUBLIPOSTAGE – BONNE PRATIQUES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QU'il y a un relâchement au niveau du tri des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la municipalité reçoit des subventions en fonction de la bonne gestion de ses matières résiduelles.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sylvain Grégoire

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UN rappel des bonnes pratiques de tri des matières résiduelles sera distribué dans toutes les résidences de la Municipalité.

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

M. le maire, Christian Legault, informe le conseil qu'il s'est entretenu avec la personne responsable du dossier Hydro-Québec et qu'une rencontre sera fixée pour la fin février 2022.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

42-02-22

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Héту
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance soit levée il est 20h.

Je, Christian Legault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Christian Legault
Maire

Katy Fortier
Directrice générale & greffière-trésorière